



## Croisières Voile-Plongée 2020

En 2020, les voiles-plongées auront lieu sur un catamaran Lagoon de 10 couchettes. Il y aura deux croisières de 5 jours chacune en septembre.

Au programme, apnée et plongées dans les îles d'Hyères : Porquerolles, Port-Cros, ou les zones côtières autour de Toulon ou de Cavalaire, de quoi proposer les plus belles plongées de nos côtes méditerranéennes : La Gabinière dans la réserve de Port-Cros et les musts que sont les épaves du Donator, Le Grec...

### Dates :

- VP1 : Croisière du samedi 12 au mercredi 16 septembre sur le Maya (Lagoon 400).
- VP2 : Croisière du jeudi 17 au lundi 21 septembre sur le Maya (Lagoon 400).

### Prix du stage (5 jours) :

- Plongeur du Nautile : 400€
- Plongeur extérieur au club : 500 €



### Déroulement :

- 1<sup>ère</sup> croisière (VP1) :
  - Rendez-vous au port d'Hyères le samedi 12 septembre en début de matinée (trajet possible en train, véhicule personnel ou autre). Possibilité d'arriver la veille au soir et de dormir à bord. Installation à bord du catamaran, départ vers les îles.
  - Voile plongée et/ou apnée autour des îles de Port-Cros, Porquerolles, Le Levant ou vers Cavalaire...
  - Le mercredi 16 après-midi : retour au port, rangement et nettoyage du bateau.
- 2<sup>ième</sup> croisière (VP2) :
  - Rendez-vous au port le mercredi 16 septembre en fin d'après-midi (trajet possible en train, véhicule personnel ou autre). Installation à bord du catamaran, départ vers les îles.
  - Voile plongée autour des îles de Port-Cros, Porquerolles, Le Levant ou vers Cavalaire...
  - Le lundi 21 après-midi : retour au port d'Hyères, rangement et nettoyage du bateau.

### Attention :

- Le programme de navigation et plongée pourra être modifié en fonction de la météo.
- Pour participer à ces stages, il est nécessaire d'avoir en plongée le niveau 3 confirmé ou plus avec expérience en plongées profondes. Pour l'apnée (uniquement sur la VP1), au moins le niveau ACEL et l'expérience de la profondeur.
- Chacun est invité à participer comme il le peut à la vie à bord, manœuvre de voile, tâches ménagères, transport des bouteilles pour les gonflages...

**Renseignements :** Pierre-Emmanuel ou Patrick le mercredi soir à la piscine.

### Inscription :

- Auprès de Pierre-Emmanuel à partir du 11 mars à la piscine : Remettre un chèque d'acompte de 100 € (débité 3 mois avant le départ) ainsi qu'un chèque de 300 € (débité le mois du départ). Les chèques seront libellés à l'ordre du CFP Le Nautile.
- Aucune inscription n'est prise en compte si elle n'est pas accompagnée du règlement ; en cas d'annulation des frais pourront être retenus.
- Si le nombre d'inscription est supérieur au nombre de place, priorité sera donnée à ceux n'ayant pas participé aux voiles plongées de l'année précédente
- Le prix est donné à titre indicatif, les frais réels seront partagés entre les participants. Ce prix comprend la location du voilier, les repas pris à bord, la location de la bouteille, les gonflages. Il ne comprend pas le transport pour l'acheminement au port.

### Ne pas oublier d'emporter :

- **Plongée** : combinaison, chaussons, gants, palmes, masque, tuba, ceinture, plombs, tables de plongée, ordinateur ou profondimètre + montre, stabilizing jacket, détendeur, sac de plongée, licence fédérale, carnet et passeport de plongée.
- **Divers** : sac de couchage, ciré ou coupe-vent, crème solaire...